

SOLVABILITÉ 2 : FONCTION GESTION DES RISQUES

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
ECV075	3 h	Bases	Classe virtuelle	540,00 €

LIEUX ET DATES :

A distance

Nous consulter

OBJECTIFS

- Comprendre le positionnement de la fonction gestion des risques au sein du dispositif Solvabilité 2.
- Connaitre les responsabilités de la fonction gestion des risques définies par la directive Solvabilité 2.
- Apprendre à construire une cartographie des risques.
- Connaitre la liste des risques d'une entreprise d'assurance.
- Comprendre la méthodologie Entreprise Risk Management (ERM).
- Connaître l'ORSA et la notion d'appétence aux risques.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Une formation d'actualité 100% en ligne.
Un groupe de participants réduit pour favoriser les échanges et les interactions entre pairs et avec l'expert.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Fonction gestion des risques dans la Solvabilité 2
- 1. Positionnement, responsabilités et missions de la fonction gestion des risques dans le contexte Solvabilité 2
- 2. Cartographie des risques d'assurances
- 3. Composition détaillée de chaque type de risques
- 4. Étapes liées à la gestion des risques
- 5. Méthodologie « Top down »
- 6. Rapport ORSA
- B. Gestion des risques : mise en oeuvre opérationnelle
- 1. Exemples d'éléments de mesure du risque
- 2. Construction d'une cartographie des risques
- 3. Évaluation et corrélation des risques
- 4. Définition d'un niveau de tolérance
- 5. Exemple de reporting des risques
- 6. Exemple concret : méthodologie liée à la gestion des risques opérationnels
- 7. Mise en oeuvre du rapport ORSA
- 8. Application pratique : déploiement de la fonction au sein de votre entreprise d'assurance

Validation des acquis :

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours :

Un forum est mis à disposition de chaque participant afin de répondre de manière personnalisée à leurs attentes et questions tout au long de la formation.

PUBLIC

Administrateurs
Cadres des organismes assureurs

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :

L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Cette formation se déroule sous forme de classe virtuelle.
Les moyens techniques liés à ce type de dispositifs sont requis.

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

540,00 €
Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 04/02/2026 à 15:07